



AUCAMVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 MARS 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2022.28

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	26	Pour :	26
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation : 1<sup>er</sup> mars 2022*

L'an deux mille vingt-deux et le huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** M. Jean-Charles VALMY pouvoir à Mme Monique PONS, M. Bertrand DEBUISSER pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD.

**Absent(s) excusé(s) :** Mme Lyliya CHALLAL, Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Mireille OVADIA.

**Secrétaire de séance :** M. MANERO.

**Objet de la délibération : DISPOSITIF « CULTUR'BUS » - MODALITES D'ACHAT DE PLACES : ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE THEATRE ET ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE ET LA VILLE D'AUCAMVILLE**

**Exposé :**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville d'Aucamville souhaite sensibiliser tous ses habitants, et les enfants de manière privilégiée, à tous les arts, dont la musique. Elle a créé à cet effet un dispositif intitulé «cultur'bus», en partenariat avec les mairies de Fonbeauzard et de

Launaguet afin de permettre aux habitants de ces 3 villes (en priorité) d'aller assister à des spectacles de qualité présentés dans des institutions culturelles toulousaines de prestige. Une première convention mettant en place une collaboration entre la commune et le théâtre du Capitole avait été signée en janvier 2015 pour une période de trois ans.

Le Théâtre du Capitole étant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, un établissement métropolitain, une convention a été signée avec Toulouse Métropole en 2018. Cette convention étant arrivée à terme, la ville d'Aucamville souhaite renouveler sa collaboration avec le Théâtre /Orchestre du Capitole. Il est donc proposé d'adopter une nouvelle convention définissant les conditions de ce partenariat, annexée à la présente délibération.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la Commission culture de Toulouse Métropole le 26 janvier 2022,

Vu la délibération du Conseil métropolitain du 10 février 2022

Vu l'avis favorable de la commission culture de la mairie d'Aucamville le 10 février 2022

Entendu l'exposé de M. IGOUNET, Deuxième Adjoint, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article 1 :** d'approuver les termes de la convention de partenariat avec Toulouse Métropole au sujet du dispositif « Cultur'Bus ».

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Le Maire,



Gérard ANDRE